



ECLAIRCIE SUR L'AVENIR DE LA BASE DE ROCHEFORT SUR NENON

Ce mardi 22 mai en fin de matinée, la direction a convoqué le Comité d'Etablissement pour une réunion extraordinaire à 14H30 avec ordre du jour « Information sur le développement de l'enseigne Intermarché ».

La CGT considère que cette réunion est informelle car la direction a l'obligation de convoquer les membres du CE trois jours à minima avant la réunion sauf urgence. Sur 10 membres du CE, 5 ont reçu la convocation et seulement deux membres ont pu assister à la réunion du fait de la rapidité de la convocation.

Durant la réunion de CE, le directeur a lu un communiqué qui partait ce jour à la presse et durant ce temps, les chefs de services le lisaient au personnel !

Le communiqué annonce que le groupement Intermarché est sur l'achat d'un terrain à Brevans à 5 Kms de la base, pour adapter la base au développement commercial du groupement car la Base de Rochefort ne dispose pas de la surface nécessaire et suffisante pour répondre au défi des prochaines années.

A ce jour, il n'y a pas de confirmation de la constructibilité du site, pas de compromis de vente, pas de permis de construire. Des investigations complémentaires doivent être effectuées : analyse de sol, de site, besoin d'insertion paysagère, étude faune - flore, étude des accès...

A chaud, le syndicat CGT de Rochefort se réjouit que la direction ait fait le choix de Brevans mais va demander des garanties à la prochaine réunion du CE de jeudi prochain et au CCE du 7 juin où la direction doit présenter la stratégie de l'entreprise logistique du Groupement des Mousquetaires.

La CGT remercie tous les salariés qui se sont battus et qui ont fait plusieurs jours de grève en février 2010 pour garder les emplois sur Rochefort alors qu'un projet de délocalisation était prévu sur Fontaine près de Belfort.

Déjà des questions :

- Si une nouvelle base se construit à Brevans, tout le personnel de Rochefort sera t'il transféré avec le maintien de tous les acquis ?
- Est-ce que la nouvelle base sera une base avec du personnel Intermarché ou presté comme la base construite par Intermarché à Montbartier près de Bressols ?
- Brevans sera-t-il un nouveau parc logistique avec une base sec, frais et non alimentaire ou seulement l'extension de la base de Rochefort comme l'a dit la direction en CE en contradiction avec les dires du DG d'ITM Lai ?
- Quels seront les autres sites impactés ?
- Que va devenir le site de Rochefort ?
- Pourquoi cette urgence pour un communiqué de presse, ce mardi 22 mai? ...

AVEC LA CGT, RESTONS VIGILANTS RESTONS SOLIDAIRES
RESTEZ INFORMES !